



AMENAGEMENT DU VEHICULE UTILITAIRE ET PERFORMANCE DES ENTREPRISES ARTISANALES DU BATIMENT

AMÉNAGER SON VÉHICULE UTILITAIRE

POUR CONTRIBUER À LA PERFORMANCE DE SON ENTREPRISE

Pour un artisan du bâtiment, le véhicule utilitaire léger (VUL) constitue un outil de travail indispensable qui lui permet à la fois de se rendre quotidiennement sur les chantiers, de transporter le matériel nécessaire à son intervention ou encore de servir d'atelier mobile. Même si la part des véhicules équipés progresse depuis plusieurs années, il existe encore de nombreuses entreprises qui négligent l'aménagement de leur véhicule. Pourtant, les avantages d'un aménagement professionnel sont nombreux. A la clé pour les entreprises : des gains significatifs en termes de performance, de santé-sécurité et d'image.

➔ SÉCURITÉ

La sécurité des passagers est une composante fondamentale de tout aménagement professionnel. En cas de freinage d'urgence ou de choc, le matériel transporté doit être maintenu, au même titre que les rangements eux-mêmes, afin de ne pas blesser le conducteur et les passagers dans le poste de conduite. C'est pourquoi désormais les aménagements peuvent faire l'objet de **crash tests** pour prouver leur efficacité (INRS NS 286).

De plus, le développement des **planchers antidérapants** permet de contribuer à éviter les chutes par glissade lors des déplacements à l'intérieur du véhicule.

Le saviez-vous ?

Lors d'une collision à 50 km/h, le poids des objets mal arrimés dans le fourgon est multiplié par 20 : un simple marteau devient alors un projectile de 15 kg et une caisse à outils, une masse de plus de 200 kg !

➔ SANTÉ

Les bénéfices d'un aménagement de véhicule sur la santé et les conditions de travail des utilisateurs sont incontestables. Aménager son véhicule permet de limiter les **manutentions manuelles** et les **postures contraignantes** : le matériel est mieux identifié et plus accessible, diminuant ainsi les efforts inutiles.

Mieux rangé, le chargement est plus stable et génère également moins de **bruit** lors du transport.

➔ CONFORT

Compte tenu de son usage régulier, un véhicule convenablement aménagé apporte un meilleur **confort de conduite**. En effet, le matériel lorsqu'il est rangé et bien arrimé, évite au conducteur d'adapter en permanence sa façon de conduire (virage, freinage...). La conduite est alors plus naturelle, le conducteur est alors plus concentré sur la route que sur les mouvements potentiels de son chargement.

L'aménagement apporte également un **confort de travail** non négligeable, lorsque les besoins ont bien été anticipés en amont. Ainsi, l'utilisateur bénéficie de systèmes de rangements adaptés, les circulations sont facilitées et des accessoires permettent de gagner en praticité (établis, étau, étagères...)

➔ EFFICACITÉ

Aménager son véhicule contribue directement à la performance globale de l'entreprise grâce à une **optimisation** du rangement, du stock et de l'espace de travail.

Les gains d'efficacité et de productivité se mesurent à travers une **réduction du temps passé** : moins de temps pour préparer le véhicule grâce à une meilleure visualisation du stock et moins de temps à rechercher les équipements grâce à une meilleure identification des zones de rangement.

Les stocks sont ainsi mieux gérés car ils sont mieux identifiés. Cela évite les **déplacements inutiles** entre le chantier, l'atelier et le négoce pour aller chercher une pièce souhaitée et limite le **stock « mort »** dans le véhicule dont la valeur peut s'avérer importante.

Le saviez-vous ?

Environ un tiers des déplacements dans l'artisanat du bâtiment est dû à des oublis de matériel ou de matériaux.

➔ ÉCONOMIE

Le gain de temps résultant d'un aménagement professionnel est synonyme d'une meilleure **rentabilité**. Les ressources peuvent être alors affectées à une autre intervention.

Un aménagement efficace limite également la **casse de matériel**, car un matériel rangé a moins de risques d'être malmené lors du transport. Il en est de même pour la carrosserie, dont l'intégrité peut être préservée grâce à un meilleur rangement et arrimage des charges et ainsi, ne pas pénaliser l'entreprise en cas de revente du véhicule.

Enfin, des gains en termes de consommation de **carburant** sont prévisibles car les déplacements inutiles sont réduits.

➔ IMAGE

Dans un contexte économique difficile et très concurrentiel, l'aménagement contribue à véhiculer une **image positive** de l'entreprise : un fourgon rangé et muni de mobilier qualitatif est un signe de professionnalisme qui rassure le client. C'est l'image même du métier qui en est valorisé.

S'équiper, c'est aussi se donner (à ses salariés ou à soi-même) des moyens pour travailler dans de bonnes conditions. Cela contribue à l'attractivité de l'entreprise et à la fidélisation des salariés.

AMÉNAGEMENT EN MÉTAL VS. AMÉNAGEMENT EN BOIS

Le bois a longtemps fait office de matériau de conception du fait de son coût limité mais il s'est rapidement confronté à des problèmes de sécurité et de durée de vie. En effet, un aménagement en métal résiste mieux à un usage quotidien, a un aspect plus professionnel et est soumis à des crash tests, contrairement aux aménagements en bois. De plus, un aménagement en bois est difficilement récupérable lors d'un changement de véhicule tandis qu'un mobilier en métal constitue un investissement à long terme, avec une rentabilité sur plusieurs véhicules. A noter également que les aménagements en aluminium, plus légers, permettent un gain de charge utile non négligeable pour transporter davantage de matériel.

C'est pourquoi les aménagements en métal font désormais référence en répondant à l'ensemble des contraintes réglementaires et opérationnelles des entreprises.

DES AVANTAGES OBSERVÉS SUR LE TERRAIN

DANS UNE ENTREPRISE ARTISANALE DE PLOMBERIE-CHAUFFAGE



S.A.R.L. PERONNET J-Luc et Cie

C'est dans l'objectif de mettre en lumière concrètement certains avantages des solutions professionnelles d'aménagement, et notamment ceux en matière de santé et de sécurité, que l'IRIS-ST, en partenariat avec OPTIMA SYSTEM, a réalisé une étude d'aménagement de véhicule utilitaire au sein de l'entreprise de plomberie-chauffage-couverture SARL PERONNET Jean-Luc et Cie d'Ecouen (95) dont l'effectif est de 6 salariés (dont 3 ouvriers et 1 apprenti).

AVANT



APRÈS



Durant plusieurs mois de l'année 2014, Jean Noël PERONNET, artisan, s'est prêté à un test d'aménagement sur un de ses camions, jusqu'alors non aménagé. Avant l'aménagement, il a été suivi par l'IRIS-ST qui a analysé ses pratiques sur plusieurs chantiers d'entretien-maintenance : temps passé, manutentions, postures de travail... Après aménagement de son véhicule avec un système en acier par OPTIMA SYSTEM, l'IRIS-ST a procédé aux mêmes mesures sur des chantiers similaires. La comparaison avant et après aménagement montre des gains très significatifs en termes de manutention et de temps.

👍 SANTÉ-SECURITÉ

En matière de santé et de sécurité, suite à l'aménagement du fourgon, des bénéfices très significatifs de **réduction des manutentions et des postures contraignantes** ont été mesurés.

- 87 % de postures contraignantes (à genoux, dos penché, bras tendus)
- 65 % d'actions de port de charges
- 96 % d'actions de pousser/tirer
- 40 % de montées/descentes dans le fourgon
- 73 % de déplacements d'une porte du fourgon à l'autre (arrière/latérale)



Ces réductions de contraintes sont particulièrement appréciables car elles apportent du confort, elles limitent les efforts et **réduisent le risque de Troubles Musculo Squelettiques (TMS)**, responsables à eux seuls de plus de 90 % des maladies professionnelles dans le BTP.

👍 PRODUCTIVITÉ

L'étude terrain a révélé une meilleure organisation du matériel dans le véhicule et une optimisation de l'espace disponible. A ce titre, la récupération du matériel nécessaire aux interventions chez le client est facilitée et a permis de **gagner du temps** sur la journée de travail.



15 MINUTES

gagnées chaque jour

Sur la base d'un forfait horaire moyen d'une intervention de plomberie-chauffage (50 €/heure), l'investissement initial de l'aménagement (3000 € HT) est rapidement **amorti** par l'entreprise si ce temps est alloué à d'autres interventions.



12 MOIS

de retour sur investissement
au regard du temps gagné

Dans un contexte économique difficile, l'acquisition de matériel est souvent différée. Cependant, les avantages des solutions d'aménagement en termes de productivité contribuent à la performance de l'entreprise, il ne faut donc pas les négliger. De plus, des **aides** sont régulièrement proposées aux petites entreprises pour l'acquisition de ce type de systèmes, ce qui contribue à diminuer souvent significativement l'investissement à réaliser.



Jean Noël PERONNET
Artisan Plombier-
Chauffagiste (95)

« Dans l'entreprise, nous avions un camion qui n'était pas aménagé et que nous utilisions pour les activités de dépannage et d'entretien de chaudières. Avant l'aménagement, le matériel était posé sur le sol. Depuis que le camion est aménagé, je peux accéder plus facilement à mon matériel et mieux circuler dans le camion. J'ai de nombreuses petites pièces en fonction des différentes chaudières que je peux désormais mieux classer. Je gagne du temps à récupérer mon matériel et je gagne en efficacité. Lorsque le camion est partagé avec plusieurs personnes, un matériel rangé et étiqueté permet à chacun de retrouver le matériel de suite et de ne plus perdre de temps inutile. En plus, grâce à l'aménagement, j'ai moins de mouvements et d'efforts à faire pour atteindre le matériel dont j'ai besoin, je m'économise. Je conseille donc à tout artisan encore non équipé d'aménager son camion parce que ça présente de nombreux avantages. »

AU PLUS PRÈS DES ENTREPRISES ARTISANALES

IRIS-ST ET OPTIMA SYSTEM PARTENAIRES DE VOTRE SÉCURITÉ

Partageant les mêmes préoccupations en matière de santé et de sécurité, Optima system et l'IRIS-ST ont décidé de nouer un partenariat en janvier 2014. Les objectifs de cette collaboration sont d'améliorer la sécurité lors des déplacements routiers des artisans du bâtiment et de mieux faire connaître les bénéfices des solutions d'aménagement des véhicules sur la sécurité et la performance globale des entreprises.



OPTIMA SYSTEM

SPÉCIALISTE DE L'AMÉNAGEMENT
DE VÉHICULES UTILITAIRES ET DE FOURGONS

Société spécialisée dans l'aménagement de véhicules utilitaires, Optima System a été fondée en 2000 par sa société mère, le groupe PASCAL. Entreprise familiale, comptant une vingtaine d'employés, Optima dispose de deux ateliers, un en région parisienne, et un à Nantes, de commerciaux et d'un large réseau d'installateurs, revendeurs et carrossiers sur toute la France (environ 55 installateurs).

Forte de ses valeurs que sont la qualité, la sécurité, la pérennité et la réactivité, Optima ne cesse d'innover, et de proposer ainsi à ses clients, des produits au plus près de leurs attentes.

Pour en savoir plus : www.optima-system.fr
01.64.61.90.90

IRIS-ST
PÔLE D'INNOVATION SANTÉ-SÉCURITÉ
DES ENTREPRISES ARTISANALES DU BTP



Créée en 2007 par la CAPEB et la CNATP, l'IRIS-ST est le pôle d'innovation Santé-Sécurité de l'Artisanat du BTP, label attribué par le ministère de l'Economie, des finances et de l'Industrie. Sa vocation est d'améliorer les conditions de travail des artisans du BTP à travers la réalisation de campagnes de sensibilisation, d'actions de recherche et d'études, le développement de solutions adaptées et de démarches de partenariat avec les acteurs institutionnels et industriels du secteur. Pour cela, l'IRIS-ST privilégie des actions pragmatiques, de terrain, en lien avec les artisans du BTP.

Pour en savoir plus : www.iris-st.org
01.53.60.51.41